

# grand entretien

## **Un couple de chercheurs militants : Annie Thébaud-Mony et Henri Pezerat**

Entretien réalisé par Nathalie Frigul et Catherine Pozzo di Borgo

*Annie Thébaud-Mony, sociologue, est directeur de recherches à l'INSERM. Henri Pezerat, toxicologue, a été directeur de recherches au CNRS. Tous deux ont fait des maladies professionnelles le combat de leur vie. Nous leur avons demandé d'où leur venait cet engagement militant qui n'a jamais faibli malgré tous les obstacles qu'ils ont pu rencontrer.*

*Henri Pezerat* : J'ai été engagé politiquement bien avant de m'engager sur les problèmes de santé au travail. Et cette expérience acquise dans le travail militant politique m'a servi par la suite au plan organisationnel, relationnel, aux plans de la parole et de l'écriture... Je suis rentré au Parti Communiste en 1952. J'étais alors étudiant à Lyon et les seuls copains que j'avais dans la maison des étudiants étaient tous au PC, des étudiants en médecine, comme par hasard ! C'était une époque où la seule force d'opposition en France, c'était le PC. C'était encore le grand parti de la classe ouvrière. À partir du moment où tu avais un regard critique sur la société et sur les inégalités sociales il n'y avait pas d'autre force que le PC ... ou les chrétiens de gauche mais je suis un athée. A l'UNEF où je militais également, les seuls militants qui avaient du poids et une réflexion politique appartenaient au PC. Mais très vite, dès 1954-55, je suis entré en opposition, pendant la guerre d'Algérie d'abord, concernant l'indépendance de l'Algérie et le vote du PC pour l'envoi du contingent, en découvrant ensuite le stalinisme avec le rapport Krouchtchev. J'ai alors milité longtemps dans un groupe d'opposition au sein du Parti Commu-

niste. On peut dire que ma formation de militant ne s'est pas faite au sein du PC, mais dans le groupe d'opposition auquel j'appartenais et qui était d'inspiration trotskyste. D'ailleurs le Parti Communiste n'a jamais pu former des militants capables ensuite de se battre sur des questions comme la santé au travail. Je suis resté membre du PC jusqu'au moment où j'ai fini par en être exclu, en 1965. Et c'est l'expérience de 1968 et la dérive politique du groupe où je militais qui m'ont amené à rompre avec le militantisme politique. Voir l'immense décalage entre les dirigeants du PC et de la CGT d'une part et les ouvriers et étudiants en lutte d'autre part obligeait à réaliser que la lutte pour une transformation révolutionnaire du PC était une lutte parfaitement vaine. Il ne me restait donc plus que le militantisme sur des luttes concrètes aux côtés de ceux qui subissent l'exploitation de classe. Quelques années avant cette période charnière j'ai également été interdit de séjour sur mon lieu de travail. Je travaillais alors à l'Institut de recherche chimique appliquée dans un bâtiment qui appartenait à la Direction des Poudres, de statut militaire. J'étais aussi à l'époque secrétaire national du syndicat des ingénieurs au sein de la fédération de la Chimie CGT. J'avais donc des responsabilités nationales au sein de la CGT et j'avais une responsabilité syndicale au sein de mon entreprise où j'avais mené une action importante pour changer les statuts de l'établissement. Et un jour, le directeur de l'Institut me convoque pour me signifier qu'à partir de telle date je n'aurai plus le droit de rentrer au laboratoire. Ordre du propriétaire des lieux ! » Ce que l'on m'a fait savoir alors, c'est que j'étais « un individu jugé dangereux dans un lieu jugé sensible ». Le fait du prince ! Il est probable qu'aux yeux des autorités, je fréquentais trop certains groupes de révolutionnaires latino-américains ! J'ai alors négocié un détachement provisoire à la Sorbonne pour pouvoir terminer les travaux d'une thèse de doctorat. En janvier 1968, je suis entré au CNRS, d'abord à la Sorbonne puis, en 1971, à Jussieu où j'ai fait toute ma carrière. Voilà un peu mon parcours professionnel. De formation, je suis ingénieur chimiste de l'École de Chimie de Lyon et professionnellement je suis devenu cristallographe. De là j'ai dévié vers la réactivité de surface des solides. Et quand je me suis rendu compte qu'à Jussieu l'amiante nous tombait sur la tête et que les médecins auxquels on en parlait n'avaient aucune justification au fait que c'était un matériau cancérigène – une évidence pour tout chercheur ayant accès aux publications scientifiques – j'ai compris que médecins et biologistes n'étaient pas les mieux placés pour comprendre et expliquer pourquoi tel ou tel matériau solide était cancérigène et pas tel autre. Spécialiste de la réactivité de surface des solides, il me semblait évident qu'il fallait chercher les explications au niveau de cette réactivité – discipline étrangère aux milieux médicaux – réactivité variable d'un matériau à l'autre qui devait entrer en jeu au niveau de l'interface solide/milieu biologique. De cette réflexion est née une nouvelle orientation scientifique de l'équipe de recherche dont j'assumais la direction. De fait et sans même en avoir pleinement conscience l'équipe développait d'année en année une nouvelle discipline, la toxico-chimie inorganique, ayant pour objectif d'expliquer à travers les caractéristiques chimiques et physiques des matériaux minéraux pourquoi tel ou tel polluant est capable d'engendrer telle ou telle pathologie dans tel ou tel organe. Le premier qui a lancé cette discipline,

c'est André Picot, bien avant moi, mais lui était beaucoup plus orienté vers la toxicité des composés organiques. Je me suis donc spécialisé dans la toxico-chimie inorganique à partir de 1977, en marge des disciplines officielles, à la frontière de la chimie et de la biologie alors que je relevais d'une commission CNRS de physique ! La toxicologie ne figurait même pas parmi les mots clef que devait cocher tout chercheur sur ses rapports d'activité. Mais pour moi il y avait le grand avantage de travailler dans un domaine en harmonie avec mon activité militante en santé-travail. Ma mise à la retraite en 1993 a eu pour conséquence la fin des programmes de recherche en toxico-chimie inorganique, le CNRS n'ayant jamais manifesté le moindre intérêt pour cette discipline qui a permis, entre autres résultats, de comprendre le rôle du stress oxydant, déclenché par l'activité de surface de certains matériaux, dont l'amiante, dans l'initiation du processus de cancérogenèse. Comme je publiais nos travaux dans des revues internationales de qualité, je n'ai jamais eu d'ennuis importants en termes d'avancement...sauf bien sûr un retard de plusieurs années dans ma nomination comme directeur de recherche. Le pire a été le blocage de tout engagement de jeunes chercheurs, ce qui a conduit à l'extinction des recherches en toxico-chimie après mon départ en retraite. Mais la répression, les brimades contre les hommes et même contre certaines disciplines est logique dans un système dominé par les intérêts des défenseurs du capital. En tant que militant on sait que l'on va devoir s'opposer aux autorités et que cela entraînera des conséquences difficiles à gérer mais l'on assume et on avance et puis c'est tout.

*Annie Thébaud-Mony* : mon histoire est très différente. La guerre d'Algérie a été pour moi un moment de prise de conscience politique, dans les années 1962-63. Je me suis trouvée dans une situation paradoxale, avec un frère qui avait été appelé du contingent en Algérie et un autre qui travaillait avec les travailleurs immigrés algériens en France. J'étais jeune à l'époque, j'ai passé le bac en 63, mais ça m'a beaucoup marquée dans le sens d'une révolte par rapport à la répression, par rapport à l'exploitation. Mon frère faisait de l'alphabétisation auprès des immigrés algériens. Il avait cinq ans plus que moi. Pour moi, ça a été le début d'une prise de conscience politique, alors que j'étais dans un contexte familial chrétien plutôt ouvert, mais pas chrétien de gauche. Cet engagement m'a marquée dans le choix de mes études, la sociologie. Puis très rapidement, je suis partie au Brésil. C'est le Brésil qui pour moi a été le moment de l'engagement politique. Je suis arrivée au Brésil en mai 68, donc je n'étais pas en France à cette époque. Au Brésil c'était une période d'effervescence assez paradoxale. Il y avait eu un premier coup d'État militaire en 1964, mais le régime laissait encore une certaine ouverture. Entre 64 et 68, parallèlement à des mouvements en Europe et dans plusieurs pays d'Amérique Latine, les deux mêmes forces, le Parti communiste et les Chrétiens de gauche, notamment le mouvement de la théologie de la libération, ont été très engagés dans la lutte contre l'exploitation et contre les dictatures qui s'installaient progressivement en Amérique Latine. J'ai pu participer, dans les favelas, au mouvement d'éducation de base<sup>1</sup>, un travail d'alphabétisation politique – « *a conscientização* » – dans des milieux populaires ne participant pas au travail industriel. Il s'agissait de leur faire prendre conscience des

1. Paulo Freire (1974) *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, Ed. François Maspero

systèmes d'exploitation quasi-féodaux dans lesquels ils étaient, en milieu rural et dans les quartiers défavorisés comme les favelas. Par ailleurs, au niveau universitaire, j'ai été associée à des programmes de recherche menés par des chercheurs brésiliens très engagés.

Ma formation politique vient de là, avec les différentes composantes des mouvements progressistes au Brésil. Puis il y a eu le coup d'État militaire de décembre 68 avec des militaires partout, des copains disparus. la torture, la censure totale, la destruction de tous les réseaux dans lesquels on travaillait ou leur passage à la clandestinité. Pour moi, c'était une prise de conscience extrêmement brutale dans un pays où les inégalités étaient extrêmes. C'était tellement insupportable de voir dans les rues de Rio ce qu'on ne voyait pas en France dans les années soixante : la misère... et puis la répression. Dans la clandestinité, des réseaux se sont constitués, soutenus par de nombreux militants « non affiliés ». En fait, je n'ai jamais été dans des mouvements organisés, ni au Brésil ni en France, ni dans les autres pays où j'ai vécu. J'ai plutôt été dans des réseaux très progressistes. C'est ça qui m'a fait basculer dans une sociologie que je voulais engagée d'une manière ou d'une autre. Ensuite, le problème était de trouver comment. J'avais 24 ans. J'ai voyagé pendant dix ans, période pendant laquelle j'ai fait un doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle sur les problèmes de discrimination dans les lycées de Dakar au lendemain de l'indépendance du Sénégal et un doctorat d'État sur les inégalités de santé, d'abord à Alger puis à New York. L'Algérie libérée depuis dix ans était en phase de construction d'une « médecine gratuite » que des médecins engagés tentaient de soustraire aux schémas dominants d'organisation sanitaire. Cette question des inégalités de santé rejoignait pour moi celle de l'exploitation. Je voulais comprendre comment se construisent, où se forment les inégalités, la discrimination. Bien sûr, c'est le système économique. Parallèlement, j'ai beaucoup lu les auteurs marxistes. Mon directeur de thèse, Louis Vincent Thomas, philosophe, sociologue, anthropologue, m'a formée à une compréhension du marxisme en me dégageant des écoles et des dogmes. Il me disait, « *il faut que tu construises ta propre pensée sur tes bases* ». Et il m'a beaucoup poussée dans mes retranchements pour aller au bout d'une analyse, ce qui a débouché sur les questions de santé au travail, quand j'ai eu fini cette thèse d'État.

Je suis rentrée en France en 1980. Mes expériences étrangères avaient renforcé mon souhait de m'impliquer politiquement, mais davantage sur du contenu que dans une formation politique. Ce qui était important pour moi, c'était de partir des valeurs que je voulais défendre, de ce qui était fondamental pour moi d'un point de vue existentiel, de ce que je n'acceptais pas dans cette société, de ce que j'avais envie de changer. À mon retour, j'ai soutenu ma thèse<sup>2</sup> – c'était la deuxième thèse d'État en France en sociologie de la santé – sans avoir fait acte d'obédience à quiconque. J'avais lu, énormément lu... Mais la sociologie de la santé était un domaine en friche à ce moment-là. Je n'en avais pas conscience puisque j'avais été formée, notamment à New York, à l'Université de Columbia, dans l'école de santé publique où il y avait déjà cette discipline de la « sociologie de la santé ». Là aussi, une minorité scientifique, politiquement active sur la transformation sociale, sur les inégalités, sur la santé au travail, sur les problèmes de santé internationale, montrait l'ineptie de vouloir transposer les schémas

2. Thébaud-Mony A. (1980) *Besoins de santé et politique de santé - analyse des travaux de l'OMS 1974-1978. Deux études de cas: tuberculose, nutrition et politique de santé en Algérie et au Québec*. Thèse pour le doctorat d'état ès lettres et Sciences Humaines. Université R. Descartes. Paris V Sorbonne.

des systèmes de santé occidentaux dans des pays qui n'en n'avaient pas les moyens. Ces chercheurs dévoilaient aussi toute la construction d'un impérialisme économique à travers la santé qui propulsait les industries pharmaceutiques, la technologie médicale et autres utilisant la santé et la mort comme objets pour faire de l'argent. Cette minorité très pluridisciplinaire de chercheurs travaillant dans le champ de la santé et de la maladie débattait de ces questions, notamment dans le cadre du *Socialist Caucus* formé dans les années 70 au sein de la santé publique américaine. À cette époque, j'ai rencontré Meredith Turshen qui est devenue une amie. Féministe et marxiste, elle m'a introduite dans ce groupe. C'était encore une fois quelque chose de très informel. Il ne faut pas oublier que c'était la fin de la période du maccarthysme... Je suis donc rentrée en France pour soutenir ma thèse. Et comme je n'étais pas inféodée à ceux qui avaient pignon sur rue dans cette discipline, je me suis fait recevoir fraîchement ! Heureusement que j'avais un directeur de thèse et d'autres membres du jury qui ont apprécié mon travail et m'ont défendue. Je suis rentrée ensuite dans l'unité 88 de l'Inserm comme vacataire, pour un travail de recherche sur les accidents du travail. C'est là que j'ai commencé à travailler vraiment sur les questions de santé au travail.

*C.P.B. : et toi, Henri, de quand date ton engagement sur les problèmes de santé au travail?*

*H.P. :* Je me suis engagé sur les problèmes de santé essentiellement à partir de l'affaire de l'amiante à Jussieu, en 1975. Nationalement, puisque pour moi, ça n'avait aucun sens de ne poser que localement un problème d'une telle ampleur. Il fallait avoir au minimum la dimension nationale en y incluant prioritairement les travailleurs des usines d'amiante. D'où les contacts avec Amisol à Clermont-Ferrand, d'où nos tentatives, qui d'ailleurs n'ont pas toujours été suivies d'effet, d'associer au sommet à cette bataille le mouvement syndical, notamment les deux confédérations CGT, CFDT, d'où la création du Collectif amiante, qui était une structure ouverte, non hiérarchisée, plutôt qu'un mouvement intersyndical, structuré, classique. On était alors dans une période extrêmement riche de militantisme où on a tous beaucoup appris.

Le Collectif a dû être dissout en 1980, parce que les syndicats ouvriers nous ont lâchés et que cette lutte était très liée à l'engagement du mouvement ouvrier. On a eu cet engagement pendant un temps et puis on l'a perdu parce que le gouvernement a pris tout un ensemble de mesures plutôt positives mais démobilisatrices – l'interdiction du flocage de l'amiante, la loi de 1977 sur les premières protections de prévention, l'assainissement du métro, etc. Dans les entreprises où les gens travaillaient l'amiante, comme à Condé-sur-Noireau, les gars n'avaient plus qu'un souci, c'était de faire respecter la nouvelle législation et ils ne voulaient pas entendre ce qu'on disait, à savoir que cette législation était très insuffisante et qu'il fallait aller bien au-delà. À partir de 1979 on pédalait dans la semoule, c'est sûr... Là encore, c'est le même esprit qui a prévalu ; on a dit : « on arrête ». On ne maintient pas une structure qui n'a pas prise sur la réalité des entreprises et sur la lutte des travailleurs. On a donc arrêté en 1980. Ce n'était pas un échec ; c'était une étape dans

une lutte plus générale. On a créé aussitôt une deuxième association, le collectif *Risques et maladies professionnels*, qui a vécu de 1980 à 1986. Il y aurait bien des choses à dire sur les activités très positives de ce collectif. En particulier l'édition en un très petit nombre d'exemplaires d'un gros rapport sur les effets toxiques du plomb et d'une belle brochure contre le plomb dans l'essence, également d'une brochure sur les risques dans les garages, d'une autre sur les risques liés au soudage, etc. Mais là encore le soutien des syndicats ouvriers nous a manqué. Puis on a créé l'ALERT, l'Association pour l'étude des risques du travail, en essayant d'élargir le champ des militants concernés, en particulier dans les milieux médicaux et syndicaux. Aujourd'hui l'ALERT est morte. Il reste à l'enterrer et à créer une nouvelle structure avec peut-être des militants plus jeunes, moins prisonniers des institutions. (*S'adressant à Annie Thébaud-Mony*) Le collectif *Risques et maladies professionnelles*, c'est la première structure dans laquelle on a travaillé ensemble ...

*A.T.M.* : Oui, je vous ai rejoints dans le collectif *Risques et maladies professionnels* en 1984. À partir de 1986, on est passé à l'ALERT. Cette association est née d'une volonté des auteurs d'un livre « Les risques du travail – pour ne pas perdre sa vie à la gagner », paru en 1984. Ces auteurs constituaient un réseau de chercheurs et de syndicalistes impliqués dans les questions de santé au travail. L'objectif du livre était de donner une *information accessible à tous*. Les auteurs venaient de disciplines très différentes, la toxicologie, l'ergonomie, la sociologie, la psychologie, les médecins du travail, quelques syndicalistes... avec une volonté commune au-delà des différences et des divergences – il y avait des contradictions bien sûr – de fournir un outil accessible. Je pense que ce livre a vraiment joué son rôle. Je n'ai pas collaboré à ce livre, donc j'en parle d'autant plus à l'aise que je ne prêche pas pour ma chapelle ! J'étais récemment arrivée dans cette configuration. L'ALERT s'est donc appuyée sur le travail de coordination qui avait été fait pour le livre et sur le travail du collectif *Risques et maladies professionnelles*. Mais une tension a été présente dans l'association pendant toute son existence. Il y avait ceux qui défendaient – nous en étions – le fait que cette association devait être militante et s'engager dans des luttes pour une transformation sociale sur les questions de santé au travail, aux côtés de collectifs ouvriers, sur des sites industriels. C'est l'histoire de la mine d'or de Salsigne avec les cancers dus à l'arsenic, celle des mineurs du Nord-Pas-de-Calais et le problème de la silicose, etc. Il y avait une autre orientation : faire de cette association un groupe de professionnels qui réfléchit sur les pratiques professionnelles. On a réussi à se mettre d'accord sur des objectifs qui étaient d'une part l'information, d'autre part le fait de peser dans le champ social pour une transformation, pour l'adoption de nouvelles réglementations. On a réussi à tenir en équilibre ces points de vue divergents pendant toutes les années 1990 avec un certain nombre d'initiatives sur les cancers professionnels, sur la silicose, sur la sous-traitance qui recoupaient des thèmes de recherche sur lesquels Henri et moi nous étions impliqués. À partir de 1993-94, la question de l'amiante est revenue en force avec un travail qui a été mené en particulier par Henri, au sein de l'ALERT mais bien au-delà.

*H.P.* : L'ALERT effectivement a joué un rôle dans cette affaire de l'amiante. La deuxième bataille de l'amiante a commencé en 1993 à Jussieu. Pourquoi est-ce que je me suis à nouveau engagé dans ce combat ? Une des raisons était que j'étais alors à la retraite, donc, j'avais du temps. Il se trouve aussi qu'en 93, un de mes collègues à Jussieu s'est retrouvé avec une pleurésie et je savais très bien pourquoi – en 68, il avait caché pas mal de choses dans les faux plafonds de la fac, bourrés d'amiante ! Cela a alerté à nouveau des groupes de chercheurs, en particulier en mathématiques. J'ai obtenu des sessions devant les deux CHS-CT de l'Université de Paris VI et de l'Université de Paris VII où j'ai défendu l'idée qu'il fallait régler l'affaire de l'amiante, que le statu quo n'était pas admissible, qu'il y avait des risques. De leur côté, les présidents d'université faisaient venir systématiquement à nos réunions des gens du Comité permanent amiante, le CPA, c'est-à-dire le lobby de l'amiante. On a recommencé une bataille, force contre force. Et moi, je me suis appuyé sur l'ALERT. Il me fallait une couverture, ce n'était pas moi tout seul... On a eu des réunions à l'ALERT et l'association a décidé de s'engager.

Parallèlement, j'ai commencé à saisir la presse. J'étais aussi en contact avec Julian Peto, l'épidémiologiste le plus côté au monde sur les problèmes de l'amiante. On était assez copain tous les deux. Son père était communiste et il lui en était resté quelque chose... Quand j'ai commencé à répandre en France les résultats de Peto sur les milliers de morts qu'il fallait attendre, ça a commencé à faire du bruit dans la presse. Les articles ont foisonné, des titres énormes dans France-Soir etc. et là, ça a été la panique au ministère du Travail. Un jour, un responsable du ministère m'appelle – je le connaissais parce que je siégeais à la Commission des maladies professionnelles en tant qu'expert de la CGT – et me dit : « J'ai le cabinet sur le dos. Ça ne va plus du tout cette affaire d'amiante. Qu'est-ce que vous en pensez, qu'est-ce qu'on peut faire ? » J'ai proposé de convoquer une réunion, sans les gens d'en face, sans le lobby, où j'expliquerais comment je vois les choses et comment il faut que les choses évoluent à mon avis. Il a convoqué cette réunion. Il y avait une foule, et le CPA n'était pas là... J'étais seul, isolé, mais j'ai réussi à présenter l'essentiel de mes idées, en particulier sur les risques de mésothéliome, sur ce qu'il se passait dans l'industrie, sur ce qu'il fallait changer, à savoir en finir avec l'usage contrôlé de l'amiante. La question centrale était : « est-ce qu'il est vrai qu'il y a autant de risques de mésothéliome que vous le dites ? » C'est ça qui a fait basculer la réunion. Goldberg, épidémiologiste, savait très bien de quoi je parlais. Il s'est alors prononcé en disant : « on ne peut pas dire le contraire de ce que dit Henri Pezerat », à savoir qu'il n'y a pas loin d'un millier de morts dus au mésothéliome par an et que ça ne peut que continuer. C'est là qu'il a proposé au ministère de confier à l'INSERM une étude d'expertise sur cette question. Et cette expertise de l'INSERM a par la suite servi de caution scientifique à la décision politique d'interdire l'amiante.

*A.T.M.* : de mon côté, j'avais commencé à travailler sur les maladies professionnelles à l'INSERM, avec un programme financé par le ministère du Travail à la fin des années 1980 et une partie de cette étude portait sur le mésothéliome et sur l'amiante. J'avais même eu droit en

1991 à une visite du Comité permanent amiante qui était venu me dire que mes données étaient fausses, que l'amiante n'était plus un problème et qu'ils avaient des données complètement différentes. Je leur ai demandé qu'ils me fournissent leurs données, ce qu'ils n'ont jamais fait... Ça, c'était en 1991. Quand l'expertise collective a été décidée, à ma grande surprise, les deux chercheurs qui travaillaient sur l'amiante, moi et surtout Henri – Henri était le seul chercheur en France, en sciences fondamentales, à avoir des travaux publiés sur l'amiante – nous ne figurions pas dans le groupe de travail. J'étais alors le seul chercheur en santé publique de l'INSERM à travailler sur les maladies professionnelles liées à l'amiante. Par contre Jean Bignon, Patrick Brochart, universitaires, membres du Comité permanent amiante, y figuraient. J'ai donc appelé le collègue qui était en charge de cette expertise collective en m'étonnant que ni Henri Pezerat ni moi ne soyons dans ce comité. J'ai dit : « Je comprends – même si je ne suis pas d'accord – les raisons pour lesquelles la sociologie vous semble hors du champ de l'expertise, mais nous sommes les deux seuls chercheurs en France à avoir des travaux de recherche publique, indépendants de l'industrie, concernant l'amiante et la santé, alors que dans le groupe d'expertise vous avez par exemple des épidémiologistes qui n'ont jamais travaillé sur l'amiante et des membres du Comité permanent amiante créé et financé par l'industrie de l'amiante ». Ce monsieur m'a répondu : « oui, mais vous êtes trop engagés ». À quoi j'ai rétorqué : « parce que ceux que vous avez choisis, ils ne sont pas engagés ? Ils le sont, mais de l'autre côté, bien sûr »...

*N.F. : Comment expliquez-vous ce déni de vos travaux ?*

*A.T.M. :* Ce type de démarche sociologique sur la santé des travailleurs est une recherche considérée comme militante, donc suspecte d'absence de rigueur, aux yeux de ceux qui se considèrent comme les « Scientifiques ». C'est d'ailleurs pour ça que je suis dans la même situation qu'Henri : je n'ai pas réussi à ce que des jeunes ayant travaillé avec moi passent les concours INSERM ou CNRS malgré de très bons candidats. La sociologie a eu un peu plus pignon sur rue à l'INSERM dans les années 80/90. Quelques sociologues ont été recrutés. Mais ... mes travaux ont des implications directement en conflit avec le système industriel, le système productif, puisque je mets en évidence les conséquences sanitaires des choix d'organisation du travail sur la santé et la vie des travailleurs. Pour cette raison, ils sont qualifiés de travaux « idéologiques ». C'est Louis-Vincent Thomas qui disait : « *c'est bien connu, une thèse de droite est scientifique et une thèse de gauche est idéologique* ». Voilà, ça résume ce qui s'est passé pour moi. Je dois toujours démontrer la rigueur du travail que je fais. Je suis continuellement suspectée de ne pas être objective, de sortir de la neutralité. Mais, il n'y a pas de neutralité dans la recherche ! Il y a ceux qui montrent dans quel système de représentations et de valeurs ils inscrivent leurs travaux scientifiques et j'en fais partie. Il y a ceux pour lesquels ça reste implicite. Dans une institution comme la mienne, à partir du moment où il y a un engagement politique, non pas au sens d'appartenance à un parti, mais de militantisme sur la transformation sociale, sur la réduction des inégalités, sur la dénonciation d'injustices,



il y a une suspicion qui s'installe sur la rigueur scientifique du travail, surtout en sociologie. Bourdieu a connu cela en son temps. Quand on voit la construction partisane du déni des causes professionnelles et environnementales du cancer, c'est impressionnant ! Un rapport de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, sorti en septembre 2007, est une honte pour la science ! Mais qui est suspect dans l'histoire ? Quelqu'un comme moi qui – dans une enquête pour laquelle nous nous sommes donné les moyens de la rigueur et qui est reconnue telle – montre que 85% des patients atteints de cancer dans trois hôpitaux de la Seine-Saint-Denis ont été lourdement exposés à des cancérogènes tout au long de leur carrière professionnelle ? Ces résultats sont suspects (celle qui les produit aussi) parce que de tels résultats questionnent la version officielle selon laquelle moins de 3% des cancers seraient liés aux facteurs professionnels. Quand, devant le congrès de médecine du travail à Tours, dans un amphithéâtre bourré, je présente ces résultats, certains me disent : « vos résultats sont faux », sans accepter de reconnaître que j'ai mis en place une méthodologie qui me permet de mettre en évidence une réalité des expositions professionnelles et cancérogènes qui n'a rien à voir avec l'idéologie officielle.

*H.P.* : la sociologie est mal perçue par les institutions, on comprend bien pourquoi, la toxicologie également parce qu'elle dévoile les risques liés aux produits mis sur le marché sans que l'impact sur la santé soit jamais questionné ; la seule préoccupation étant un intérêt économique, celui de se faire toujours plus d'argent. En conséquence, la toxicologie en France est mourante ; il n'y a plus grand monde qui en fait. Quand il s'agit de trouver des toxicologues français pour siéger dans les commissions européennes, il n'y a presque plus personne. La toxicologie est dérangeante. Quand je suis allé trouver le président de l'université Paris VI où je travaillais en lui proposant qu'il y ait un enseignement de cette discipline.... cela n'a pas été possible. C'est vrai que depuis trois, quatre ans, des voix s'élèvent de plus en plus au niveau des institutions pour dire qu'il faut absolument redonner vie à la toxicologie. Mais ce sont souvent des voix dissidentes. La situation est un peu la même dans le reste de l'Europe. Cependant, il y a en Italie, en Hollande, au Danemark ou même en Belgique plus de toxicologues qu'en France. En France, on n'a quasiment plus de travaux en ce domaine.

*A.T.M.* : j'irai même au-delà de ce que tu décris en disant qu'au niveau international aujourd'hui on a une véritable offensive des industriels contre les chercheurs qui travaillent à mettre en évidence les problèmes de santé liés aux risques industriels. Une revue américaine, *International Journal Occupational Environmental Health*, qui a publié en 2005 un dossier intitulé « The corruption of science » (la corruption de la science) montre comment, systématiquement, notamment aux États-Unis et au Canada, les chercheurs mettant en évidence les risques liés à telle ou telle industrie sont immédiatement poursuivis dans des procès dans lesquels ils se ruinent puisqu'ils sont obligés de se faire défendre par des avocats. Ils ont beaucoup de mal à se défendre, mais aussi à garder par la suite un minimum d'espace dans les institutions scientifiques. Le néo-libéralisme,

l'impérialisme économique sont très présents aujourd'hui dans la recherche. Soit tu es un chercheur qui accepte de travailler sous contrat avec l'industrie et tu es « dans le sens de l'histoire », soit tu t'inscris en recherche indépendante et là tu vas te heurter à toutes sortes d'obstacles. Des collègues suédois me disaient récemment que le principal institut suédois pour la santé au travail avait été dissout il y a un an. Les chercheurs ont été obligés de se recaser dans les universités. Pourquoi ? Parce que cet institut, qui était le meilleur institut d'Europe en santé au travail, qui contenait toutes les disciplines de la santé au travail, gênait les industriels. Là on est au coeur d'un conflit fondamental sur le contrôle de la connaissance en santé au travail.

*N.F. : ce qui est intéressant et ce que vous démontrez très bien, c'est que la connaissance n'est pas donnée comme ça. Tu parles des difficultés à faire reconnaître et inscrire une nouvelle discipline, il y a donc une lutte à mener pour y parvenir ?*

*H.P. :* Aborder la question de la production des connaissances en santé au travail implique de parler de l'épidémiologie. C'est une discipline que ses représentants ont tendance à présenter comme la reine des disciplines dans ce domaine de la connaissance. Or notre expérience tend à montrer que, dans la pratique, l'épidémiologie tend surtout à renforcer l'invisibilité des atteintes à la santé en milieu de travail. Il serait trop long de relater toutes nos expériences sur cette question. Une des premières concerne notre engagement aux côtés des mineurs et des fondeurs d'or à Salsigne dans l'Aude. Il y avait à l'évidence un net excès de cancers broncho-pulmonaires chez les deux catégories de travailleurs, mais l'enquête épidémiologique que nous avons réussi à obtenir, diluait les effectifs exposés, ne tenait pas compte des temps de latence des maladies et aboutissait, certes, à la conclusion d'un effet mais très minoré par rapport à la réalité. Au fil des années, nous nous sommes, chacun de notre côté ou ensemble, heurtés à toute une série de travaux en épidémiologie : chez les sidérurgistes de Dunkerque, les agents de France Télécom, les chimistes de Pont-de-Claix, les enfants handicapés des ouvriers d'une fonderie de zinc avec exposition au cadmium, les enfants d'un quartier de Vincennes exposés aux polluants issus d'une friche industrielle, les travailleurs du nucléaire où les enquêtes ignorent les travailleurs sous-traitants les plus exposés aux rayonnements, etc. Toutes enquêtes qui minoraient ou occultaient les atteintes à la santé dans les populations concernées, d'où chaque fois des notes et mémoires critiques restées en général sans réponse.

Actuellement nous intervenons, depuis plusieurs années, sur un agrégat de cas de cancer (un cluster) dans une usine de chimie à Commentry dans l'Allier. C'est un cas exemplaire d'intervention où opèrent, en complète coopération, un syndicat CGT très mobilisé sur les problèmes de santé au travail, une association de malades de la chimie très présente, très active, et deux chercheurs, Annie et moi. Il nous faut, une fois de plus, nous opposer aux épidémiologistes qui ne tiennent pas compte des cancers chez les plus exposés, les travailleurs sous-traitants, des tumeurs bénignes dans les mêmes organes que les tumeurs malignes et qui ont été jusqu'à inventer une explication de l'excès de cancers par l'effet

d'un dépistage en échographie. Et la bataille continue, dans le silence des épidémiologistes, pour obtenir le remplacement du produit cancérigène par des molécules non dangereuses. En conclusion dans la quasi-totalité des cas nous vérifions le titre, « La recherche captive »<sup>3</sup>, d'un article que nous avons écrit dans les années 1980, à propos, déjà, d'une enquête épidémiologique au Canada.

*N.F. : En d'autres termes vous semblez affirmer que la production de connaissance en santé-travail ne relève pas que des seuls scientifiques mais implique une collaboration étroite avec des acteurs de terrain.*

*H.P. : C'est exact, c'est la conclusion de trente ans de lutte. L'exemple de l'épidémiologie se tenant soigneusement à distance des acteurs de terrain, les ignorant, conduit les chercheurs à se rendre dépendants des forces adverses car, qu'on le veuille ou non la recherche en santé-travail s'inscrit dans le cadre des rapports de production et de la lutte des classes pour s'exprimer plus schématiquement. Ce que l'on constate en effet, systématiquement, c'est que le patronat nie la nocivité des produits employés, nie les expositions, nie les maladies et exerce une pression continue sur tous les acteurs de cette discipline, ensemble d'actes révélateurs de la lutte du patronat contre la classe ouvrière. C'est d'ailleurs la même chose dans le domaine santé-environnement. Avec les mêmes difficultés, en particulier la difficulté à mobiliser des acteurs de terrain. Il n'est pas évident, dans une entreprise, de découvrir un syndicat acceptant de se mobiliser sur cette question. Même chose vis-à-vis du milieu associatif. Autre difficulté, illustrée par les combats menés sur l'amiante : j'ai été l'un des principaux acteurs de la création d'un véritable mouvement de masse rassemblant les victimes de l'amiante, l'Andeva et les dizaines d'associations régionales et locales. Or aujourd'hui, Annie et moi, nous y sommes complètement marginalisés parce que nous avons soutenu une ligne de totale indépendance par rapport aux institutions et au patronat. Or la pratique constante de ces derniers quand le mouvement de résistance prend de l'ampleur c'est de l'emprisonner dans la collaboration. Tous les moyens sont bons : subvention, décorations, y compris la légion d'honneur, postes divers dans des institutions, etc. Et ça marche ! Même chose d'ailleurs dans le mouvement anti-nucléaire. Certains responsables régionaux, avec l'appui de la direction nationale, en sont arrivés à convoquer des réunions publiques où ils invitaient l'avocat du MEDEF ! S'y ajoute une lutte ouverte pour le pouvoir où les représentants ouvriers des victimes ont les pires difficultés pour se faire entendre des personnes en place à la direction, ex-responsables politiques ou intellectuels en mal de position médiatique. Nous ne continuons donc à travailler qu'avec quelques associations régionales avec lesquelles nous sommes en phase.*

*A.T.M. : tu as des acteurs de la société civile qui s'impliquent. Par exemple, en Seine-Saint-Denis, une intersyndicale sur les cancers professionnels s'est constituée depuis deux ans. L'alchimie est toujours un peu la même. Il y a des chercheurs, un mouvement social, ce sont les deux acteurs principaux, et il y a aussi la justice et les médias.*

3. Pezerat H., Thébaud-Mony A.  
"La recherche captive".  
in *Sciences Sociales et Santé*.  
Juin 1985, 3 : 67-74.

Et généralement, ça marche quand on a les quatre. Dans le cas des cancers du rein des travailleurs de l'usine ADISSEO à Commentry, il y a eu reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur, ce qui est exceptionnel puisqu'il s'agissait de cancers professionnels non inscrits dans des tableaux, non recensés dans l'épidémiologie. C'est la première fois qu'une commission régionale de reconnaissance des maladies professionnelles n'ose pas aller contre l'évidence toxicologique. En Seine-Saint-Denis, en Île-de-France, où on n'a pas les mêmes forces sociales, les cancers ne sont pas reconnus chez des patients multi-exposés professionnellement à des cancérogènes. Dans mon équipe, une jeune collègue prépare une thèse là-dessus, avec l'étude systématique des dossiers de patients atteints de cancer qui ont été exposés pendant trente ou quarante ans à des cocktails de cancérogènes classés comme tels par le Centre International de Recherche sur le Cancer. La représentation dominante du cancer est fondée sur le présupposé que le cancer naîtrait d'un seul risque. Or c'est faux. Le cancer, c'est une histoire dans laquelle plusieurs cancérogènes jouent un rôle. Mais les commissions de reconnaissance en maladie professionnelle ont un parti pris qui est de dire : « la victime a fumé donc ce n'est pas un cancer professionnel ». Certes le tabac est un cancérogène ! Mais, par exemple, les hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) contenus dans les fumées de combustion respirées sur les lieux de travail sont au moins aussi toxiques que ceux présents dans la fumée de cigarette. Aucun médecin, aucun scientifique n'a le moyen de « choisir » entre les uns ou les autres pour qualifier la cause du cancer présenté par un individu ayant respiré l'un et l'autre ! Les pouvoirs publics ont une position qui renforce cette contradiction dans laquelle se trouvent les travailleurs. Ils ne feront rien pour rendre les industriels responsables, non seulement des questions de santé, mais aussi des questions d'emploi. Voyons ce qui s'est passé pour les ouvrières d'Amisol, filature d'amiante installée aux portes de Clermont-Ferrand, fermée en 1974. L'usine a été occupée par les salariés pendant neuf ans. Elles ont réussi à imposer dans leurs revendications le fait qu'on les reclasserait. Elles ont continué à occuper l'usine tant qu'elles n'avaient pas été reclassées, ou qu'elles n'avaient pas obtenu la retraite anticipée et la reconnaissance en maladie professionnelle. Ce qui n'existe pas pour la majeure partie des situations auxquelles on a affaire. Et là, les pouvoirs publics sont entièrement complices des industriels. Pour protéger la sacro-sainte compétitivité, ils ne les obligent pas à payer. Au niveau de l'emploi, c'est comme si les entreprises n'avaient aucune responsabilité par rapport aux gens qu'ils mettent au chômage. Et ça, c'est quelque chose qui est continuellement en toile de fond dans nos bagarres.

*C.P.B. : cette contradiction entre l'emploi et la santé, nous l'avons vécue avec l'histoire de la mine d'or de Salsigne<sup>4</sup> où toi et Henri étiez en contact avec le CHS-CT pour mener une lutte autour des cancers professionnels dus à l'arsenic. Lorsque la mine s'est trouvée en difficulté et a mis la moitié du personnel en chômage technique, le CHS-CT a décidé d'arrêter son action sur les cancers et de se concentrer sur la sauvegarde de l'emploi. Il y a même eu quelques tentatives de la CGT pour que j'arrête le tournage du film que je faisais avec vous.*

4. « Les Vaches bleues » un film documentaire Catherine Pozzo di E 1991

*H.P.* : En entreprise, cette question de l'emploi a été la plus difficile de celles que nous avons rencontrées. Il y a toujours, et c'est normal, une partie de la population ouvrière qui a de la peine à faire face au chantage patronal à l'emploi, chantage qui accompagne toujours la riposte des employeurs aux demandes de prévention des risques dans l'entreprise. Dans le cas de Commentry, quand on a lancé l'affaire des cancers professionnels, on a tenu une conférence de presse avec la CGT, à la suite de quoi, les gens de FO ou influencés par FO dans l'entreprise ne voulaient plus serrer la main de leurs camarades CGT. Ils leur tournaient le dos. Il y a eu toute une offensive de FO avec des communiqués de presse insistant sur les risques pour l'emploi. On a mis quatre ou cinq ans à gagner un appui de toutes les forces du mouvement ouvrier dans l'entreprise, en particulier grâce au travail d'information de l'Association, à son action pour la reconnaissance des maladies professionnelles, pour la condamnation en justice de l'employeur pour faute inexcusable, etc. Seule une telle action forte et suivie sur le terrain peut permettre de venir à bout des hésitations des travailleurs face aux menaces sur l'emploi.

*A.T.M.* : Ce qui est vrai en ce qui concerne la gestion de tous les sites contaminés, c'est qu'il y a une résistance commune des exploitants et des pouvoirs publics et un refus de respecter les principes élémentaires de la substitution et d'une décontamination en sécurité. À Commentry, il n'y a pas moyen d'obtenir la substitution, par un produit non toxique, du cancérigène à l'origine de l'épidémie de cancers du rein observée chez les travailleurs permanents et les sous-traitants de cette entreprise, alors que la substitution, c'est le premier article du décret sur les cancérigènes du point de vue de la prévention. Si on prend la décontamination, c'est impossible de l'obtenir. À Aulnay-sous-Bois, six associations se bagarrent depuis dix ans pour obtenir la déconstruction du site d'une ancienne usine de broyage d'amiante qui, pendant 50 ans, a pollué tout le voisinage. L'enjeu du conflit est uniquement l'application de la réglementation pour la protection de la santé des travailleurs et des riverains. L'ancienne exploitante et les pouvoirs publics ne veulent faire qu'un « dépolluage » ! Quand ils ne peuvent pas faire autrement et que la justice intervient, les pouvoirs publics cèdent sur la question de l'indemnisation des victimes. Mais, ils ne vont pas au-delà. Un autre aspect est celui du transfert international des risques vers les pays dits « *low costs* », ce qui sous-entend : pas de réglementation, pas de syndicats, pas de protection sociale, des salaires de misère, le travail des enfants, etc... Par exemple, quand en 1993 la lutte sur l'amiante a recommencé ici, les entreprises de fibrociment implantées en France avaient à ce moment-là une ligne sans amiante (pour le marché des pays du Nord) et une ligne avec amiante (pour le Sud). À cette époque, lors d'une réunion à Milan, pour la première fois, Fernanda Giannasi, du Brésil, est venue exposer la situation de son pays, montrant le rôle des multinationales, française (Saint-Gobain) et suisse (Eternit), par exemple à Minaçu, la « ville minière », créée de toute pièce autour de l'exploitation des mines d'amiante au Nord-Est du Brésil. Un réseau international Ban Asbestos<sup>5</sup> (« Interdire l'amiante ») s'est constitué qui mène une véritable guerre aux industriels de l'amiante. Avec la participation de scientifiques reconnus au

plan international, ce réseau a travaillé sur la diffusion des connaissances sur les effets sanitaires de l'amiante au niveau mondial et s'est opposé à la stratégie de l'industrie. Celle-ci a essayé à un moment donné, voyant que la partie était perdue en Europe, d'imposer un autre message : l'usage contrôlé bien sûr, mais aussi la légitimité de l'amiante dans les pays du Sud parce qu'il y a des problèmes de logements sociaux (l'amiante, ce n'est pas cher), d'adduction d'eau (la lutte contre le choléra) et que de toute façon, les pays pauvres ont une espérance de vie limitée, donc les gens mourront avant de développer un cancer. Un numéro de la revue *International Journal Occupational Environmental Health*, titrait : « La guerre de l'amiante ». Il illustre le cynisme industriel : les industriels savent très bien ce qu'ils font en maintenant le marché de l'amiante dans des pays comme l'Inde, le Brésil ou le Pérou. L'épidémie des cancers et autres maladies liées à l'amiante est désormais en forte croissance dans ces pays. Mais d'autres problèmes se posent : par exemple la gestion et le démantèlement des équipements en fin de vie comme les bateaux – l'histoire du Clémenceau par exemple – ou comme les déchets électroniques – le cas de Dakar est un autre exemple. Aujourd'hui, Ban Asbestos et d'autres réseaux internationaux – le réseau des pesticides par exemple ou Basel Action Network (réseau pour l'application de la convention de Bâle sur l'interdiction d'exporter les déchets) – luttent ensemble. Ils s'opposent par exemple à ce choix politique – adopté au mépris des règlements internationaux – de faire gérer nos équipements en fin de vie par les travailleurs des pays du Sud, dans le cadre de la mondialisation, au nom de la compétitivité. Et l'outil de référence de ces réseaux, c'est la Justice. Les militants portent plainte, vont en justice pour déclarer qu'une situation est inadmissible. C'est ainsi qu'on arrive à faire avancer les choses.

*H.P.* : Le Bureau technique syndical européen auprès de la Confédération européenne des syndicats<sup>6</sup> joue aussi un rôle. Et puisqu'on parle de l'international, je viens de passer une semaine sur une demande d'ouvrières de Hong Kong qui travaillent sur des batteries cadmium-nickel qui autrefois étaient fabriquées en Europe ou aux États-Unis et sont maintenant très largement délocalisées vers des pays comme la Chine. Le cadmium-nickel les empoisonne. Il n'y a pas que le problème de l'amiante. Il y aurait de quoi occuper trois vies, c'est ça le problème !

*N.F.* : *pour revenir à la question de départ : est-ce que dans le champ scientifique, parmi vos confrères, vous avez trouvé des soutiens sur les luttes que vous menez ?*

*H.P.* : les soutiens, on peut les compter sur les doigts de la main. Dans mon domaine, quand j'ai besoin d'aide, je peux en discuter avec deux ou trois personnes, c'est tout. À condition de ne pas leur demander de s'engager trop loin, en restant à un niveau de conseils d'ami à ami. On a de la peine par exemple à former une équipe qui demain pourrait prendre la succession de ce qu'on fait. Mais des jeunes manifestent leur intérêt pour ce type d'action et peut-être attendent-ils que nous leur laissions la place.

6. <http://hesa.etui-rehs.org/>

*A.T.M.* : Ce qu'on me renvoie souvent, c'est que je vais trop loin. Par exemple, mettre en cause radicalement certains choix politiques en matière de recherche : je suis une des seules chercheuses à l'INSERM qui n'ait jamais touché un sou de l'industrie et qui ait toujours résisté à la pression d'accepter des contrats du privé. Parce que je considère que, travaillant sur la santé des travailleurs, c'est éthiquement et politiquement impossible. Mais ce type de prise de position dérange. Il y a des réseaux, parfois implicites, de gens avec lesquels on peut faire un bout de chemin dans la recherche et l'action. Ainsi se renouvellent les formes de résistance, dans et hors du champ de la recherche.

*Henri Pezerat nous a quitté peu avant que nous mettions sous presse. Sa disparition laisse un grand vide. Il aura été un des rares à jeter des passerelles entre le monde des ouvriers et celui de la recherche.*

### HOMMAGE À HENRI PEZERAT\*

Les vœux qu'Henri nous a adressés cette année se terminaient ainsi : « et que 2009 soit une année de révoltes contre cette société de brigands... »

TOUT ETAIT DIT !

Tout de l'état de la société, et tout sur le regard, sur la manière dont il envisageait de la faire évoluer.

Henri n'était pas un tiède, pas non plus un adepte des petits arrangements, c'était un militant !

Un militant au sens le plus accompli du mot.

Un militant pour qui « l'insolence sociale » était un réflexe.

Un militant pour qui le partage tout court, le partage des connaissances, des expériences, étaient une conduite.

Un militant pour qui le débat, la lutte, le conflit même, entraînent le progrès, le progrès des idées et celui de la société.

C'est cette démarche qui l'a conduit à Clermont-Ferrand.

Henri et nous, ça date des années 1975.

Quand Amisol était occupé, Jussieu découvrait l'amiante et le collectif intersyndical dans lequel il s'activait parcourait la France pour rencontrer les ouvriers qui « baignaient » dans l'amiante, l'ignorance et l'indifférence générale.

Quelle rencontre !

Les O.S. et le chercheur, la fac et l'usine. C'est en effet Henri qui a dû nous aider à... compter nos morts pour que l'on se convainc bien de ce que nous vivions.

C'est Henri encore qui, progressivement, sans rien heurter, sans rien brusquer, rien casser, nous a amenés à accepter l'idée qu'Amisol – l'usine cercueil – ne devait pas rouvrir. Pourtant c'était de nos emplois qu'il s'agissait !

Aurions-nous pu faire ce chemin sans lui ?

Henri écrit, je cite :

« Il nous a fallu dire qu'à notre avis, vu son état, l'usine ne pouvait, ne devait plus rouvrir, avec pour seul argument leur santé, leur vie, dont pourtant eux seuls étaient comptables. Et quel droit avions-nous d'intervenir sur ces questions, avec le risque de créer la peur, l'angoisse, alors que nous cherchions à susciter la lucidité et le courage ? De cette réunion, comme des quelques autres qui ont suivi, nous sommes repartis – disons la vérité – abattus, écrasés parfois par les difficultés rencontrées. »

Il en faut du respect de l'autre, du courage, de l'humanité, pour assumer ces moments, en regardant les gens dans les yeux, sans le moindre paternalisme, et jamais de condescendance.

C'était ça, Henri Pezerat !

Quand on a vécu ça ensemble, on peut en avoir des liens !

Je ne veux pas revenir sur le drame d'Amisol, sur la lutte contre l'amiante, la naissance de l'ANDEVA, à laquelle il a tant travaillé, qu'il a portée. Je veux par contre rappeler que s'il est aujourd'hui banal de dire L'AMIANTE TUE, pendant des années, Henri Pezerat a quasiment porté ce message seul, seul contre vents et marées, et, pire même, avec les ricanements d'une grande partie de la communauté dite scientifique qui niait l'évidence, et déniait même à Henri sa compétence – scientifique elle – pour le coup. Et pendant ce temps-là, se tissaient ces relations douteuses avec les industriels qui accouchaient du CPA de sinistre mémoire grâce à qui on devait apprendre à vivre avec l'amiante, avec le partage des rôles, toujours le même, les patrons prenaient le fric, les experts gagnaient des titres et quelques avantages, et les ouvriers avalaient la poussière.

Aussi quand, en 1994, on a rappelé Henri, pour dire « on n'en peut plus de voir partir et souffrir les Amisol, on veut refaire quelque chose, tu viens, on repart ? » C'était comme si on s'était quittés la veille, vous connaissez la suite.

On avait besoin de lui, pour se sentir en sécurité ; il connaissait tellement de choses. Sans doute aussi nous a-t-il confortés dans l'irrespect assez naturel chez nous, face à certaines institutions et pouvoirs, conçus pour nous impressionner et nous tenir à distance.

Il était content que le CAPER – c'est lui qui avait trouvé le nom – voit le jour. La première association ouvrière de Victimes de l'Amiante en France – à Clermont – a la marque d'Henri.

Une page a été écrite, est écrite maintenant pour l'amiante qui a été le combat de sa vie. Le bilan formidable de cette lutte est en très grande partie à mettre à son actif. Mais il reste tout ce qui pollue et tue dans les usines et dans beaucoup de lieux de travail.

Voilà pourquoi Henri a été celui qui a fait exploser l'affaire des cancers du rein chez Adisseo – à Commentry, dans l'Allier –, qui a aidé les militants des Ancizes, de Pechinay, etc.



Voilà pourquoi Henri était sur l'affaire des cancers à la poste de Riom-es-Montagne, dans le Cantal, ces dernières semaines et sur tant d'autres dossiers brûlants. Parce qu'il ne pouvait supporter l'idée que les maladies professionnelles soient traitées de façon inégalitaire, il a ouvert des pistes. Ce combat est bien celui d'aujourd'hui !

Mourir au boulot, y être mutilé, empoisonné, quel que soit le toxique ou le processus en cause, c'est insupportable !

Il y a donc encore à faire, il y a toujours tellement à faire. Henri, lui, n'a jamais lâché, malgré la maladie et la fatigue, jamais lâché le bureau et le téléphone, et jamais lâché sur le fond, le sens des choses. Il va forcément rester avec nous, nos cœurs ont une mémoire bien sûr, notre conscience aussi !

Henri, sois tranquille, on va faire tout ce qu'on peut pour que 2009, et après, et toujours, soient des années de révolte contre ce régime de brigands, celui-là ou un autre, d'ailleurs.

**RESPECT HENRI ! Merci d'être venu à notre rencontre.**

**Josette Roudaire**  
une ancienne d'Amisol

*\* Texte lu lors des funérailles d'Henri Pezerat*